

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

AMENDEMENT N ° II-CF405

présenté par

Mme Taurinya, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Immigration, asile et intégration »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Immigration et asile	0	18 000 000
Intégration et accès à la nationalité française	0	0
Sauvetage des naufragés (ligne nouvelle)	18 000 000	0
TOTAUX	18 000 000	18 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons la création d'un programme dédié au sauvetage des migrants naufragés.

Les naufrages ne cessent de se multiplier ces derniers mois et depuis janvier 2024 au moins 51 personnes sont décédées dans la Manche en tentant de faire la traversée jusqu'en Angleterre dans des embarcations de fortune. L'année 2024 est déjà l'année la plus meurtrière. Pour les associations d'aide aux migrants, la politique répressive et sécuritaire des autorités a une grande influence dans la fréquence de ces catastrophes humaines.

En 2023, ce sont plus de 3000 personnes qui ont disparu dans la Méditerranée et ces drames migratoires s'accumulent dans l'indifférence générale des dirigeants politiques. Pour 2024, en juin dernier l'Organisation mondiale des migrations recensait déjà au moins 923 décès, majoritairement en Méditerranée centrale.

Les naufrages sont la première cause de décès des migrants sur les routes de l'exil selon l'ONU, qui estime que "Les capacités de recherche et de sauvetage pour aider les migrants en détresse en mer doivent être renforcées pour aider à sauver des vies". Depuis 2014, au moins 36 000 décès ont été recensés lors de naufrages, sur un total de 63 000 morts dans le monde.

Les derniers gouvernements ont favorisé une politique répressive et sécuritaire de l'asile et de l'immigration, au service de l'endiguement et des expulsions, au détriment d'une politique d'accueil permettant de garantir la dignité des personnes et les droits fondamentaux.

Le gouvernement, par la voix du ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche Fabrice Loher, a promis des moyens supplémentaires pour les sauvetages en mer, face à l'inquiétude des pêcheurs quant aux drames migratoires dans la Manche. En attendant les actes, les décès s'accumulent et le Pas de Calais a connu début septembre le plus grand naufrage de migrants depuis 2021 avec au moins 10 femmes et 2 hommes morts noyés mardi 3 septembre.

Le Parlement s'honorerait donc à voter les crédits que nous proposons à travers la création du programme « Sauvetage des naufragés », afin de financer des dispositifs maritimes qui seraient affrétés par l'État français afin de porter secours en Méditerranée et dans la Manche aux navires et embarcations de fortune en détresse.

Le financement de cette mesure se ferait par un transfert de 18 000 000 d'euros en AE et en CP – soit environ cinq fois le budget de fonctionnement de l'ONG SOS Méditerranée - depuis l'action 03 « lutte contre l'immigration irrégulière » du programme 303 « immigration et asile » vers un nouveau programme intitulé « Sauvetage des naufragés » ainsi abondé de 18 000 000 d'euros en AE et en CP.